



# TOUS EN GRÈVE LE 18 MARS 2008

Après le mouvement de grève du 24 janvier,  
la réponse du gouvernement : + 0,56% pour l'année. C'est indécent !!!

**Il nous faut nous mobiliser davantage !**

0,5% au 1<sup>er</sup> mars ; 0,3% au 1<sup>er</sup> octobre : soit 0,56% sur l'année, donc très en dessous de l'inflation de 1,8% en 2007. À ce rythme, le changement d'échelon ne permet même plus de compenser notre perte de pouvoir d'achat : les personnels de l'Education s'appauvrissent d'année après année.

Afin d'éviter toute négociation salariale sur la valeur du point, le gouvernement souhaite la mise en place de revalorisations au cas par cas. C'est inacceptable !

La commission Pochard sur la « revalorisation du métier d'enseignant » a remis son rapport le 4 février. En guise de revalorisation, on y trouve surtout des attaques :

Contre l'école	Contre les enseignants
<p><b>Instauration d'un « marché de l'éducation » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par la suppression de la carte scolaire avec les conséquences induites : écoles ghettos à côté d'écoles d'élites, absence de mixité sociale, ethnique, religieuse.</li> <li>• <b>fin de l'école pour tous.</b></li> <li><b>Renforcement de la place du projet d'établissement et du rôle du chef d'établissement qui entraîneraient :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un pas de plus vers l'autonomie des établissements !</li> <li>• un lien contractuel entre le chef d'établissement et l'enseignant, mainmise sur les personnels !</li> <li>• un risque évident de dérives et d'éclatement des projets (établissements élitistes ou centrés sur une clientèle donnée : voir pays anglo-saxons).</li> <li>• un risque de déséquilibre entre disciplines, voire enseignants au détriment des autres, (10% de la dotation horaire globale répartie par le chef d'établissement.)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de présence devant élèves augmenté du fait de l'annualisation du temps de travail : 648 h année auxquelles s'ajouteraient, en heures supplémentaires, le suivi des élèves, l'orientation ... sans doute <b>la fin de l'ISO en 2nd degré.</b></li> <li>• Bivalence voire polyvalence des enseignants affectés à tout faire en face d'un public lui-même des plus divers.</li> <li>• <b>Evaluation pédagogique</b> faite en grande partie par le chef d'établissement avec notation à la clé, ce qui joue sur notre déroulement de carrière et donc sur notre rémunération. Outre le fait qu'un chef d'établissement n'a pas la compétence nécessaire, cela conduirait à encourager la servilité des professeurs.</li> <li>• Cette évaluation dépendrait aussi des résultats des élèves, voire des avis des élèves eux-mêmes. (voir déjà les tentatives sur <a href="http://www.note2be.com">www.note2be.com</a> !)</li> <li>• Suppression prévisible des concours de recrutement.</li> </ul>



# Rentrée 2008 :

Les suppressions de postes se poursuivent,

La transformation d'heures permanentes en heures supplémentaires va engendrer encore davantage de précarité

L'annualisation des services « optimisera » le service des personnels

Toutes ces modifications ont le même objectif : gérer l'éducation nationale (ses élèves et ses professeurs) comme n'importe quelle entreprise commerciale avec une gestion individuelle qui brise le lien social et donc les solidarités

La suppression de 107 postes va encore augmenter la précarisation des personnels. Les attaques sur la profession sont plus fortes que jamais.

Passage du bac professionnel en 3 ans au lieu de 4 ans : source d'économies substantielles (25%) au détriment des élèves et des professeurs là encore, préparation d'une mutualisation, d'un décloisonnement, d'une bivalence voire d'une polyvalence des profs !

Disparition programmée de l'orientation : offre d'orientation réduite pour les familles.

Difficultés encore plus grandes, pour certains élèves, à décrocher une formation professionnelle qualifiante et diplômante en 3 années, et à poursuivre des études.

Après il sera trop tard !!!

**RASSEMBLEMENT au RECTORAT le mardi 18 mars  
à 8 heures 30**